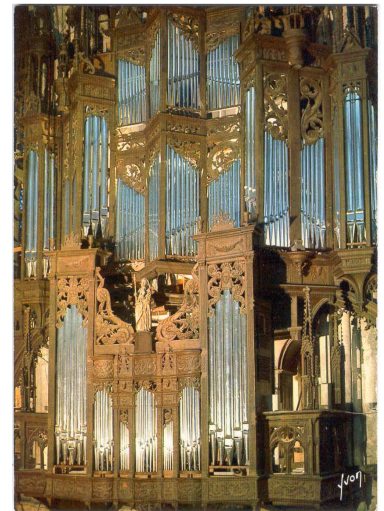


XXIIème CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE " Grand Prix de Chartres "

Finales publiques en la cathédrale de Chartres le dimanche 05 septembre 2010 à 14H

HISTORIQUE

Le Grand Prix de Chartres fut créé en 1971 par mr Pierre FIRMIN-DIDOT, avec l'aide de Pierre Cochereau (Président du jury) et le soutien d'André Malraux. Il devient rapidement le concours le plus prestigieux et le plus célèbre du monde. Organisé tous les deux ans, réservé aux organistes de moins de 35 ans, il est aujourd'hui le tremplin incontournable d'une carrière internationale.



EPREUVE

Le concours comporte des épreuves d'interprétation et d'improvisation, arts dans lesquels les organistes perpétuent une tradition séculaire, et décerne dans chaque discipline un grand prix et un second prix, ainsi qu'un prix du public et divers autres prix.

RECOMPENSES

Le "Grand Prix" se voit assurer de 70 engagements dans les plus hauts lieux de l'orgue et dans les grands festivals du monde (Europe, USA, Amérique du Sud, Corée, Afrique du Sud, Canada, Japon, Russie, etc.).

Gd Prix de Chartres "Interprétation" : 5.000 €

Scd Prix d'Interprétation: 3.500 € / Prix du Public: 1.500 €

"Dane and Polly Bales Prize": 5000 USD



Remise des récompenses

JURY

Il comprend 7 personnalités choisis par le comité artistique organisateur du concours. Le jury 2010 est composé de Louis Robilliard, président (Fra), Toon-Song Kwak (Corée du Sud), Liesbeth Schlumberger (Afrique du Sud), Yves Castagnet (Fra), Vincent Dubois (Fra), James Higdon (USA), Edgar Krapp (All).

QUELQUES GRAND PRIX

Philippe Lefebvre	Gd Prix d'Improvisation	1973
Jacques Taddei	Gd Prix d'Improvisation	1980
Loïc Mallié	Gd Prix d'Improvisation	1982
Yves Castagnet	Gd Prix d'Interprétation	1988
Pierre Pincemaille	Gd Prix d'Improvisation	1990
Vincent Warnier	Gd Prix d'Interprétation	1992
Dong-Il Shin	Gd Prix d'Interprétation	2006



P. Delabre, P. Pincemaille, P. Lefebvre et L. Mallié.